



MI  
Mission pour  
l'Interdisciplinarité

## Appel à projets 2016

Projet Exploratoire Premier Soutien

### FaiDoRA (Faibles Doses, Risques, Alertes)

Le CNRS lance un nouvel appel à projets PEPS (Projet Exploratoire Premier Soutien) sur le thème **Faibles Doses, Risques, Alertes**.

De nombreux travaux et programmes portent sur l'étude d'événements ponctuels, extrêmes et souvent rares, qui impliquent des mécanismes connus ou mesurables. Ils concernent la gestion pendant et après l'événement, la remédiation et enfin la prévention, dans la perspective d'un retour à la normale.

En revanche, à ce jour, peu de recherches ont été consacrées à la connaissance des risques mal détectés, difficilement évalués, ayant un impact à trop long terme, avec un lien de cause à effet difficile à mettre en évidence, ou dont les mécanismes impliqués sont encore inconnus. Ces risques peuvent être également liés à un cumul de pressions qui, considérées séparément, ne sont pas préoccupantes, mais qui, associées, peuvent induire des vulnérabilités spécifiques. Nous citerons par exemple la radioactivité à faible dose, les pollutions chimiques ou médicamenteuses diffuses, la pollution sonore ou lumineuse, l'association de mutations génétiques, les perturbateurs endocriniens, etc.

Le but de cet appel est de susciter sur cette thématique des « faibles doses » une réflexion générale multidisciplinaire, menant au développement de nouvelles approches expérimentales, observationnelles, théoriques et sociales.

Les projets pourront porter sur (liste non exhaustive *et combinaison des sujets possible*) :

- **l'évaluation** (seuils, indicateurs, marqueurs, analyse de grandes masses de données, épidémiologie, etc.),
- **la compréhension des mécanismes en jeu** (biologie, santé, environnement, chimie, physique, etc.),
- **la modélisation** (théories déterministes ou aléatoires, méthodes d'inférence, grande dimension, statistique des extrêmes, etc.),
- **l'intervention et l'aide à la décision** (construction d'indicateurs synthétiques à composante sociale, éthique ou environnementale, politiques publiques, critiques, mobilisations, etc.),
- **les questions juridiques, éthiques et sociales** (responsabilité, réparation/indemnisation des victimes lorsque les liens de causalité sont difficiles à établir ou niés, que les informations sont tronquées ou insuffisantes, etc.)

Le programme de recherche doit être centré autour d'un projet original. Le réseau de chercheurs peut être local ou national, mais la notion de travail en réseau multi-compétences, multi-disciplines est primordiale.

## **Modalités de candidature et informations pratiques**

Cet appel est ouvert aux chercheurs, aux enseignants-chercheurs et aux ingénieurs, quel que soit leur institut de rattachement principal. Le porteur du projet devra appartenir à une unité de recherche qui relève du CNRS (UPR, UMR...) ou à une équipe universitaire labellisée. Le projet collaboratif doit comprendre des partenaires d'au moins deux disciplines et une unité de recherche qui relève du CNRS (UPR, UMR etc.)

Les candidats retenus en 2015 peuvent soumettre un projet pour 2016 suivant la procédure ici décrite.

Le financement est accordé pour l'année 2016 exclusivement, il n'y aura pas de report possible. Le financement est plafonné à 20 k€ par projet.

La demande budgétaire ne peut concerner que des dépenses de fonctionnement et d'équipement. Aucun CDD, salaires doctorants, post doctorants ne pourront être financés sur les crédits alloués en 2016. A titre exceptionnel, une gratification de stage (sur une base de 3 à 6 mois) par projet pourra être accordée aux seules structures CNRS (UMR, UPR etc.). Aucune dérogation ne sera acceptée. Cette demande de stage devra être explicitement motivée. La convention de stage sera établie par la délégation régionale sur les crédits correspondants notifiés.

Le porteur devra obtenir l'accord de son directeur de laboratoire pour déposer le projet. Le contenu du projet doit être en accord avec la stratégie scientifique des laboratoires impliqués. Les crédits alloués au projet seront versés à l'unité de rattachement du porteur ; il devra gérer les crédits du projet pour l'ensemble de la collaboration et s'engage à fournir un rapport scientifique et financier du projet au terme de l'année de financement (fin décembre 2016). Les porteurs devront également participer aux actions d'animation et d'échanges qui seront organisées dans le cadre du PEPS (journées de restitution notamment).

---

Le formulaire de candidature est disponible à l'URL : <http://www.cnrs.fr/mi/spip.php?article835>

Le dossier complet ne doit pas dépasser 5 pages et être en format pdf ou word.

Le formulaire complété doit être obligatoirement **déposé par le porteur du projet sur l'application SIGAP**: <https://sigap.cnrs.fr/sigap/web/connexion.php>

**Date limite de dépôt des projets est fixée au 3 février 2016 à minuit.**

Pour obtenir des informations :

Sylvain David ([sylvain.david@cnrs-dir.fr](mailto:sylvain.david@cnrs-dir.fr))(responsable scientifique du PEPS)

Mission pour l'interdisciplinarité : [mi.contact@cnrs.fr](mailto:mi.contact@cnrs.fr)